

Séance du Conseil Académique en date du 6 septembre 2018

Avis n° CAC-2018-007

Ordre du jour

1. Approbation du PV du conseil académique du 15 mars 2018
 2. Bilan HCERES :
 - 2.1. Information sur le rapport d'auto-évaluation
 - 2.2. Information sur les quatre champs de formation
 - 2.3. Avis sur le document d'orientation stratégique**
 3. Information sur le référentiel des équivalences horaires
-

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, Président de l'université de Lille.

Etaient Présents :

Collège A : Amar ABDERRAHMANI, Bruno BASTIDE, Sandrine CHASSAGNARD, Benoît FRESSE, Christian HAUER, Christine LE CLAINCHE, Catherine MAIGNANT, Charles MERIAUX, Moussa NAÏT ABDELAZIZ, Betty SEMAIL, Isabelle VAN SEUNINGEN

Collège B : Jean-Sébastien ANNICOTTE, Nicole CHAPEL, Frédéric DAUSSIN, Gabriel GALVEZ-BEHAR, Annabel MARTIN-SALERNO, Pascal MARIOT, Lieven ROBBERECHT, Hayfa ZGAYA BIAU

Collège C : Marion DALIBERT, Isabelle DUTRIEZ, Laurence LE DOUARIN, Nicole RAULF

Collège D :

Collège E : Bénédicte CALIMET, Laurence DELBARRE, Rédha KASSI, Francis ROHAERT

Collège F :

Collège BIATSS : Thomas DEGAYE, Nicolas DELARGILIERE

Collège doctorants :

Collège étudiants : Sullyman BOUDERBA, Augustin CLERGIER

Personnalités extérieures : Bruno DESPREZ

Etaient excusés (et procurations) :

Collège A :

Christine BRACQUENIER
Ilse DEPRAETERE
Rebecca DEPREZ
Christophe D'HULST
Faridah DJELLAL
Cristian FOCSA

procuration à Charles MERIAUX
procuration à Christian HAUER
procuration à Amar ABDERRAHMANI
procuration à Betty SEMAIL
procuration à Christine LE CLAINCHE
procuration à Amar ABDERRAHMANI

Marie-Pierre LETERME-FLAMENT procuration à Nicolas DELARGILIERE

Collège B :

Mathieu LE BESCOND DE COATPONT procuration à Annabel MARTIN SALERNO
Emmanuelle POULAIN-GAUTRET procuration à Pascal MARIOT
Marc RIBAUCCOUR procuration à Nicole CHAPEL

Collège C :

Gérald DELELIS procuration à Marion DALIBERT

Collège E :

Francis ROHAERT procuration à Thomas DEGAYE (à partir de 15h45)

Collège doctorants :

Tristan HAUTE procuration à Thomas DEGAYE

Collège étudiants :

Charlotte HAMERS procuration à Sullyman BOUDERBA
Alexandre LUCAS procuration à Sullyman BOUDERBA

Personnalités extérieures :

Marlyse BUYEL excusée
Frédéric TANGHE excusé
Viviane OLIVO procuration à Charles MERIAUX

Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membres de droit) :

Equipe présidentielle - Bureau

Premier vice-président : Damien CUNY
Vice-présidente en charge de la formation : Lynne FRANJIE
Vice-président en charge de la recherche : Lionel MONTAGNE

Equipe présidentielle - Comité de direction

Vice-président étudiant : Augustin CLERGIER
Vice-président relations territoriales : Nour-Eddine OUSSOUS
Vice-présidente recherche (droit, économie et gestion) : Nil OZCAGLAR-TOULOUSE
Vice-président relations humaines et politique sociale : Philippe VERVAECKE
Conseiller : Didier GOSSET (excusé)

Unités de formation et de recherche (UFR)-instituts-écoles-départements

Doyen de la Faculté de Pharmacie : Bertrand DECAUDIN (excusé)
Doyen de la Faculté de Médecine : Didier GOSSET (excusé)
Doyen de la Faculté des Sciences Historiques, Artistiques et Politiques : Charles MERIAUX

Directrice des relations humaines : Céline HERMANT

Responsable du service des affaires institutionnelles : Xavier BOLLENGIER
Secrétaire de séance : Nadège FONTAYNE

2.3. Avis sur le document d'orientation stratégique

Le conseil académique de l'université de Lille, en sa séance du 6 septembre 2018, émet un avis favorable concernant le document d'orientation stratégique annexé à cet avis.

Nombre de votants : 47
Pour : 36
Contre : 8
Abstention : 3

Le Président de l'Université

Jean-Christophe CAMART

PROJET STRATEGIQUE UNIVERSITE DE LILLE

Dans chaque domaine ou sous-domaine une autoévaluation a été faite sur la période 15-19.

Cette autoévaluation nourrit ce document stratégique permettant, conscient de notre point de départ, de dresser les grandes lignes de notre plan stratégique devant nous permettre d'atteindre nos objectifs en 2024.

AU COEUR DE LA STRATEGIE : LA CONSTRUCTION D'ULNE

La création de l'Université de Lille doit être l'opportunité de proposer un modèle qui lui donne la possibilité de dépasser le périmètre des trois universités constitutives pour créer un mode d'organisation et de

Document de travail

connaissances qui permettent aux citoyens de progresser et de s'émanciper. L'Université doit ainsi reprendre sa place – centrale- dans la vie de la Cité.

LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT.

Les perspectives de l'Université de Lille se fondent à la fois sur la stratégie à long terme de l'équipe présidentielle et sur les challenges à court terme que celle-ci doit relever. Ainsi, cinq axes principaux dont la mise en place est d'ores et déjà commencée, soutiennent les perspectives de l'Université de Lille d'ici 2024 dans le domaine de la gouvernance et du pilotage.

1/ Avoir un équilibre financier et les marges de manœuvre nécessaires à la mise en place de la stratégie de l'université. Cette perspective nécessite en premier lieu de mettre en place un plan de redressement financier qui nécessite notamment :

- de développer les outils de comptabilité analytique et les indicateurs financiers partagés ;
- de maîtriser la masse salariale ;
- de revoir le plan d'investissement sur le patrimoine ;
- de mettre en place une politique d'optimisation des dépenses ;
- d'augmenter durablement les ressources propres (atteindre les 20% de la subvention pour charge de service public).

2/ Mettre en place un système d'information et d'indicateurs de suivi à l'échelle de l'université. Actuellement, les outils existant ne répondent plus aux besoins et nécessitent d'évoluer (notamment aussi à cause de l'arrêt de certains logiciels par l'AMUE). Cette priorité nécessite ainsi :

- le renfort de la communication sur les enjeux prioritaires et la stratégie de l'Université afin d'en faire des valeurs communes partagées ;
- une concertation (avec les composantes et les unités de recherche) sur la définition et l'élaboration des indicateurs ;
- la mise en place des outils informatiques de gestion optimisés pour l'acquisition des indicateurs nécessaires ;
- la réalisation des tableaux de bords (de pilotage et stratégique) qui seront partagés par l'université, les composantes et les unités de recherche pour un suivi de l'ensemble de l'Université de Lille ;
- la généralisation des schémas directeurs pluriannuels : patrimoine, ressources humaines...

3/ Développer un système d'amélioration continue généralisé et partagé. Cette priorité passe notamment par :

- la cartographie des processus et leur révision partagée ;
- l'intégration de la démarche d'amélioration continue dans l'ensemble des processus de l'université ;
- La communication, la mise à disposition des processus à l'ensemble de la communauté.

4/ Mettre en place la subsidiarité entre les composantes et la direction dans le cadre d'une responsabilisation et d'un respect des objectifs établis avec les UFR. Cela nécessite :

- La mise en place des contrats d'objectifs et de moyens (annuels et pluriannuels) dans le cadre du dialogue de gestion ;
- la mise en place des outils de reporting entre les composantes, les unités de recherche et la direction de l'établissement ;
- l'accompagnement des personnels des composantes et des unités de recherche pour l'acquisition des nouvelles compétences.

5/ Faire de l'Université de Lille une Université pilote de la transition écologique :

- Approfondir le développement de campus « verts »
- Développer l'eco-mobilité
- Mener une politique complète de maîtrise des fluides et des consommations énergétiques (smart grids, principe des « campus intelligent »)

LA RECHERCHE

LA POLITIQUE DE RECHERCHE

La trajectoire définie pour mettre en œuvre la politique de recherche de l'Université de Lille vise à atteindre les objectifs suivants, pour lesquels nous mettrons en œuvre des moyens, et dont les réalisations seront évaluées sur la base d'indicateurs.

1) Orientation vers les standards internationaux. Il s'agit de tendre vers les méthodes et structurations qui font le succès des grandes universités internationales, soutenir une recherche exploratoire et interdisciplinaire aux limites des connaissances, développer l'attractivité pour les meilleurs chercheurs et chercheurs, et s'appuyer sur des partenariats internationaux de haut niveau. Pour cela, nous mettrons en place un budget de la recherche orienté vers l'accompagnement et l'incitation. Des appels à projets internes et externes (avec l'ISITE) seront lancés pour renforcer l'interdisciplinarité et l'internationalisation. L'attractivité pour les chercheurs internationaux sera renforcée en offrant un accompagnement financier co-construit avec nos partenaires (EPST, collectivités, Ecoles, ...). L'université mettra en place un dispositif d'archives institutionnelles permettant une diffusion large et ouverte des résultats et données de la recherche.

2) Appui sur notre écosystème partenarial par des conventions renforcées avec les EPST sur des objectifs communs, la gestion de l'après COMUE en partenariat avec les universités et écoles régionales, notamment pour préparer les prochains CPER, la contribution aux priorités des collectivités (SRESRI, schéma R&I Métropolitain), et l'intrication des activités académiques et industrielles, notamment au sein de structures communes de recherche au cœur de nos campus.

3) L'ISITE ULNE catalyseur d'excellence en recherche. Insérée dans la stratégie globale de l'ISITE, la démarche de soutien et d'expansion du périmètre d'excellence mobilisera des moyens supplémentaires pour accélérer la progression.

4) Une formation doctorale d'encore plus haut niveau, source des chercheurs de demain. Pour cela un soutien important sera apporté aux Ecoles Doctorales dans leur politique attractive et internationalisée de recrutement et pour améliorer l'employabilité de nos docteurs, notamment dans le privé.

5) Un pilotage qui dynamise la recherche. Les unités de recherche, opératrices de la recherche, sont associées aux composantes de formation et recherche. L'université assure une subsidiarité aux composantes et aux UR pour réaliser des objectifs partagés en matière de formation et de recherche, et validés par des contrats d'objectifs et moyens pluriannuels. Un comité scientifique international externe sera consulté en amont du lancement du contrat quinquennal et au moins une fois durant son déroulement.

6) Un pilotage attentif aux acteurs de la recherche. Les personnels enseignants-chercheurs et personnels d'aide à la recherche doivent pouvoir trouver un cadre optimal pour mener leurs travaux et activités. Il s'agira d'être attentifs à l'encadrement et au respect des bonnes pratiques en termes de gestion des ressources humaines, de reconnaître l'implication des personnels d'accompagnement à la recherche, d'offrir des décharges d'enseignement significatives ou des CRCT.

7) Une recherche éthique et responsable, sera assurée en créant un comité d'éthique de la recherche et en nommant un référent intégrité scientifique pour l'établissement. Des actions de sensibilisation à l'intégrité scientifique seront menées envers les doctorants, leurs encadrants et l'ensemble des communautés de recherche.

8) Développement de la communication dédiée à la recherche. En complément à la newsletter recherche, une lettre d'information à destination du grand public sera éditée. Une année thématique interdisciplinaire sera mise en place en 2019. Une dimension valorisation sera mise en avant

VALORISATION DE LA RECHERCHE

L'existence d'une recherche d'excellence suppose aussi de diffuser cette recherche, de la faire connaître et de la rendre plus visible, au niveau international et sociétal.

1/ Obtenir une meilleure visibilité internationale

- Opérationnaliser la recension des « produits » de la recherche de manière intégrée, en particulier à destination des différentes formes d'évaluation externe (classements, évaluation, etc.)
- Rationaliser et professionnaliser les revues (secrétariat de rédaction, composition et diffusion), soutenir la diversité, faire progresser l'édition scientifique sur le site lillois (indexation), ouvrir les revues à l'international (langue de diffusion, composition comités rédaction) et amener celles qui ne l'ont pas encore fait à l'open access.

2/ Développer la valorisation économique

- Impliquer la SATT plus précocement dans le processus de maturation des projets susceptibles de s'orienter vers la création d'entreprise. Pour son incubateur Cré'Innov, l'université souhaite faire évoluer l'éco-système autour du parcours de l'incubé, enrichir l'offre d'accompagnement de l'incubateur (bâtiment / immobilier, offre de formation, activité de suivi, démarche proactive auprès des investisseurs de l'euro-région pour une implication plus précoce dans les projets d'entreprise) de façon à proposer un processus d'accélération aux entreprises issues de sa recherche. Il s'agira aussi d'augmenter les flux de projets incubés (formation doctorale renforcée) : objectif 30 dossiers proposés par an.
- Construire une culture de la valorisation dans tous les secteurs (avec un focus particulier sur les SHS) : Inciter les enseignants chercheurs à l'innovation via le Bonus qualité innovation (articulé en amont et en aval avec la SATT), le CRCT création d'entreprises et la prise en compte dans la promotion locale des EC. Promouvoir et développer l'entrepreneuriat chez les doctorants via le statut de docteur entrepreneur, et former les doctorants à la médiation scientifique
- Une université ouverte aux entreprises : Développer la communication à destination des entreprises extérieures, en lien avec U-Link et le réseau ALUMNI et simplifier les conventions pour les projets partenariaux (élaborer des conventions types : prestations, contrats, laboratoires communs). L'université doit développer une culture de la négociation équilibrée des contrats. Les processus juridiques et la gestion des questions partenariales doivent être plus rapides. Il nous faut accueillir davantage d'entreprise et d'entrepreneurs dans l'Université par diverses formes d'accueil ponctuels ou de moyen/long terme.

3/ Développer la valorisation sociétale et notre politique de culture scientifique

- Soutenir et promouvoir la recherche participative.
- Mettre en place une politique de communication qui permettra la promotion des résultats de la recherche et de l'innovation auprès des citoyens et des partenaires socio-économiques et culturels... notamment par une politique éditoriale repensée.
- Aider les chercheurs à mettre en place et à utiliser des outils de diffusion de leurs résultats à destination du grand public ou des étudiants et veille à prendre en compte leurs activités de valorisation.
- Continuer à développer la diffusion des savoirs et la culture scientifique, technique et de l'innovation pour tous les publics étudiants en lien avec les formations en favorisant l'interdisciplinarité et le dialogue arts-sciences en dynamisant les actions à leur destination (rencontres, débats, table ronde, café scientifique)
- Poursuivre et généraliser notre politique de valorisation du patrimoine scientifique

LA POLITIQUE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Dans la continuité du projet stratégique de l'Université de Lille du contrat pluriannuel 2015-2019 et des axes stratégiques du volet formation de l'I-SITE, l'Université de Lille a l'ambition, pour l'accréditation de ses formations durant le contrat 2020-2024 de construire une offre de formation attractive car plus diversifiée et ouverte aux besoins socioprofessionnels du territoire dans ses quatre champs de formation :

- Arts lettres langues sciences humaines et sociales ;
- Droit économie gestion ;
- Santé ;
- Sciences et technologies.

Ce projet d'envergure, construit et mis en œuvre par les composantes de formation, repose sur un décloisonnement et une diversification de l'offre de formation pour élaborer des cursus adaptés, dans leur nature, leur organisation, leur rythme et leurs pratiques pédagogiques, aux projets personnels et professionnels (PPP) des apprenants. Cette stratégie de formation s'articule ainsi autour de six axes prioritaires :

1/ Développer la formation tout au long de la vie dans le cadre d'une offre diversifiée et attractive tenant compte des projets personnels et professionnels des apprenants :

- Consolider la formation à et par la recherche scientifique
- Favoriser la pluridisciplinarité
- Renforcer la professionnalisation

2/ Soutenir la réussite étudiante, en particulier dans le 1^{er} cycle ;

- Accompagner les étudiants dans leur projet par des dispositifs adaptés et la modularité des formations
- Renforcer les actions du continuum Lycée-Université par des dispositifs pluri-partenariaux (universités, écoles, rectorat, Région, Campus des métiers, ONISEP, etc.).

3/ Promouvoir une offre de formation ouverte à son territoire et à l'international :

- Favoriser l'ouverture de l'offre de formation sur son territoire ;
- Renforcer l'internationalisation de l'offre de formation (mobilités entrantes et sortantes, diplômes internationaux, doubles diplômes internationaux, etc.).

4/ Développer des modèles et des pratiques pédagogiques adaptés :

- Modulariser l'offre de formation ;
- Faire évoluer les pratiques pédagogiques.

5/ Installer un pilotage efficient et qualitatif des formations :

- Maîtriser le pilotage et le coût des formations
- Consolider une démarche qualité des formations

LA VIE DE CAMPUS

L'Université de Lille doit jouer la carte de l'attractivité par son engagement citoyen et l'existence d'un campus conçu comme un lieu de vie et de vitalité citoyenne :

- Faire des campus des lieux de vie et non seulement d'études en développant l'offre de services, le sentiment d'appartenance et la vie associative, culturelle et de loisirs.
- Développer un vrai sentiment d'appartenance, à l'Université de Lille (politique d'accueil, politique culturelle et sportive, acculturation)
- Offrir à chaque étudiant un socle de services de proximité quel que soit le campus sur lequel il se trouve (restauration, activités physique et sportives, activités culturelles, espaces de travail, espaces verts et services tels que jardins partagés ou activités solidaires).
- Développer la pratique de ces activités grâce à des créneaux banalisés dans leur emploi du temps pour pouvoir en bénéficier et des dispositifs comme le pass atout culture.
- Mettre en place un pool d'étudiants et de jeunes en services civiques qui servent de relais et permettent d'amplifier les actions sur les questions de santé et de citoyenneté, vie associative et solidaire.
- Développer le bien-être sur les campus grâce à l'implication des étudiants dans les politiques de préservation de l'environnement, de mobilité et d'aménagement des campus.

- Mieux associer les étudiants à la gouvernance de l'établissement : (a) Mise en œuvre d'une Commission CVEC paritaire étudiants /direction (b) Constitution de Focus Groupes thématiques, associant étudiants et personnels (c) Mise en œuvre de budgets participatifs thématiques dans le champ de la Vie étudiante

POLITIQUE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

L'Université de Lille s'inscrit aujourd'hui dans une double perspective de continuité et de renforcement de sa politique européenne et internationale. Il s'agit de renforcer ce qui marche en le structurant mieux, et en ciblant plus pour que l'Université de Lille s'affirme comme une grande université internationale.

Les grandes priorités stratégiques de ce développement international renforcé pour le prochain contrat sont les suivantes :

1/ La consolidation d'une stratégie européenne autour de :

- la création d'un campus européen transfrontalier d'excellence en articulation avec l'I-SITE ULNE et ses trois hubs scientifiques ;
- la candidature de l'Université de Lille en tant que coordonnateur d'un réseau d'universités européennes ;
- la structuration des dispositifs de veille et d'influence auprès des institutions de l'EU et réseaux européens.

2/ Un développement international ciblant les régions prioritaires pour l'institution (Amérique latine, Asie) avec :

- la création de deux bureaux de représentation à Belo Horizonte (Brésil) et Shanghai (Chine) ;
- la création d'une antenne de l'Université de Lille dans celle de Hohai à Nanjing (Chine) avec la mise en place de formations scientifiques et technologiques ;
- une réflexion sur la création d'antennes des composantes de sciences de la gestion (IAE, IMMD-FFBC) en Asie (Viêt-Nam) et en Amérique Latine.

3/ Le renforcement des instruments de développement de la mobilité des étudiants, des doctorants et des personnels, en :

- poursuivant l'objectif général d'augmenter le nombre de mobilités internationales sortantes des étudiants lillois de 10% par an ;
- prolongeant l'effort existant de réponse aux appels d'offre européens dans le cadre d'Erasmus+ ;
- renforçant le programme de bourses d'excellence sur fonds propres MOB-LIL-EX ;
- continuant à faire une promotion ciblée de la formation doctorale l'Université de Lille dans les pays disposant de financements doctoraux sur fonds propres ;
- soutenant le développement du programme de conférenciers invités pour augmenter l'internationalisation de l'université intra-muros.

4/ La montée en puissance de l'internationalisation des formations et de la recherche avec :

- la présentation dans le cadre de la campagne d'accréditation des formations 2020-2024, d'un cadrage des doubles diplômes internationaux ;
- la préparation d'un plan de développement des filières internationales de formation, en particulier celles en anglais dans la nouvelle offre de formation 2020-2024 ;
- l'amplification de l'effort de développement des LAI/LIA et des UMI en créant quatre nouveaux par an ;
- l'amélioration continue des dispositifs de soutien aux montages de projets de recherche européens et internationaux (ERC notamment).

5/ L'affirmation d'une philosophie de l'international équilibrée fidèle à l'identité de l'Université de Lille, en :

- soutenant les partenariats et les programmes internationaux d'excellence,
- déployant les efforts nécessaires pour rendre les excellences de l'université plus visibles à l'international (développement des pages internet en langues étrangères, cellule pour améliorer le positionnement dans les classements etc.) ;
- poursuivant les programmes d'internationalisation engagée avec des dispositifs comme le programme d'accueil des étudiants réfugiés.